

PROCES VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du LUNDI 02 OCTOBRE 2017

DATE de la CONVOCATION : 25 septembre 2017

NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32

NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 30

NOMBRE de VOTANTS : 30

A l'Ordre du Jour :

1) Compétence Aménagement de l'Espace

- PLUi : Point sur l'avancement de la procédure et Désignation d'un Comité de Pilotage (COPIL)
- Modification du PLU de la commune de Tennie

2) Compétence Tourisme

- Convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé
- Marché de construction du bâtiment de la plage à Sillé Plage

3) Compétence Equipements Culturels

- Conventions avec le Collège Paul Scarron et Saint Cœur de Marie à SILLÉ LE GUILLAUME dans le cadre de la Classe Orchestre et des Ateliers Découverte

4) Administration Générale

- Remplacement d'un adjoint technique suite à une demande de mutation et d'une auxiliaire de puériculture dans le cadre d'une demande de mise en disponibilité
- Effacements de dettes

5) Affaires et questions diverses

L'an deux mil dix-sept, le deux octobre à 20 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 25 septembre 2017, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

Etaient présents : M. Vincent HULOT, M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, Mme Fabienne RIVOL suppléante de M. Rémy MAUBOUSSIN, Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON, M. Jean-Luc VIAU, suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, M. Maurice HAMELIN, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Joël BARRIER, M. Paul MELOT, M. Gérard DUPONT, M. Alain HORPIN, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, Mme Claire PECHABRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON, Mme Valérie LUNAZZI.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés avec suppléants : M. Rémy MAUBOUSSIN, M. Daniel LEFEVRE,

Absents excusés : M. Jean-Paul BROCHARD, Mme Françoise LEBRUN

Mme Martine COTTIN a été désignée secrétaire de séance

N°2017203DEL

OBJET : Plan Local d'Urbanisme intercommunal - DESIGNATION d'un COMITE DE PILOTAGE

Considérant :

- le lancement du PLU intercommunal et la mise en place de 6 groupes de travail,
- la proposition de désigner un Comité de Pilotage composé d'un représentant par commune chargé d'harmoniser et d'équilibrer les choix faits par les groupes de travail,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner les membres suivants, à savoir les membres de la commission aménagement de l'espace et un élu des communes non représentées au sein de ladite commission :

	<i>Monsieur</i>	<i>METENIER</i>	<i>Joël</i>	<i>Président</i>
CONLIE	Monsieur	BELLESSORT	Joachim	Vice-Président
BERNAY	Monsieur	COTEREAU	Francis	Membre
CONLIE	Monsieur	LEBRETON	Philippe	Membre
CRISSE	Madame	SYBILLE	Ginette	Membre
CURES	Monsieur	AMIARD	Dominique	Membre
DEGRE	Monsieur	VALLEE	Joël	Membre
DOMFRONT en CHAMPAGNE	Monsieur	GUYOMARD	Patrice	Membre
LA CHAPELLE ST FRAY	Madame	MOINET	Sonia	Membre
LA QUINTE	Monsieur	DEVAUX	Christian	Membre
LAVARDIN	Monsieur	MAUBOUSSIN	Rémy	Membre
LE GREZ	Madame	COTTIN	Martine	Membre
MEZIERES S. LAVARDIN	Monsieur	LEBRETON	Jean	Membre
MONT SAINT JEAN	Monsieur	LEFEVRE	Daniel	Membre
NEUVILLALAI	Monsieur	RIBAUT	Alain	Membre
NEUVILLETTE EN CHARNIE	Monsieur	BROCHARD	Jean-Paul	Membre
NEUVY EN CHAMPAGNE	Monsieur	LANGLAIS	Romain	Membre
PARENNES	Madame	PASQUIER JENNY	Nathalie	Membre
PEZE LE ROBERT	Madame	KOLEDA	Michèle	Membre
ROUESSE VASSE	Monsieur	BARRIER	Joël	Membre
ROUEZ	Monsieur	MELOT	Paul	Membre
RUILLE EN CHAMPAGNE	Monsieur	DUBOIS	Thierry	Membre
STE SABINE S LONGUEVE	Monsieur	DUPONT	Gérard	Membre

SAINT REMY DE SILLE	Monsieur	HORPIN	Alain	Membre
SAINT SYMPHORIEN	Monsieur	DOUAUD	Cédric	Membre
SILLE LE GUILLAUME	Monsieur	BOTTIER	Michel	Membre
TENNIE	Monsieur	BIDON	Michel	Membre

N°2017204DEL

OBJET : Modification du PLU de la commune de TENNIE - Complément de la délibération du 4 juillet 2016 prescrivant la modification du PLU de la commune de Tennie

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 août 2015 modifiant les statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise avec la prise de compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu,

Vu La délibération de la commune de Tennie sollicitant la modification de son PLU,

Vu La délibération du 4 juillet 2016 de la communauté de communes prescrivant une modification avec enquête publique du PLU de la commune de Tennie,

Considérant qu'une erreur matérielle s'est introduite dans le règlement graphique, classant des parcelles en zone Nj (jardin) alors qu'elles étaient déjà urbanisées avant l'approbation. Il est proposé de classer ces parcelles en zone Ua (urbain de centre bourg) afin de permettre des évolutions du bâti sur ces parcelles.

Considérant que l'article Ua 9 est trop restrictif et ne permet une pleine densification du centre bourg,

Vu la proposition de délibérer afin de ne pas réglementer cet article.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas réglementer cet article.

N°2017205DEL

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA 4CPS et l'OFFICE de TOURISME

Considérant la proposition d'établir une convention d'objectifs entre la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) et l'Office de tourisme (OT) afin de définir, outre les missions qui lui sont dévolues par la loi, celles confiées par la 4CPS à l'Office de Tourisme.

Cette convention partenariale a pour objet :

- De formuler les attentes de la 4CPS vis-à-vis de l'Office de tourisme et inversement : élaborer un cadre général
- D'établir des objectifs, des actions envisagées et le financement de l'Office de Tourisme

Ce document, établi entre la 4CPS et l'Office de Tourisme pour une durée de 4 ans (2017-2020) constitue une ligne directrice. À ce titre, il pourra être amendé chaque année par le Comité de liaison composé du Président de la 4CPS, de son Vice-Président en charge de la compétence « tourisme », de la Présidente et de la Directrice de l'Office du Tourisme.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs 2017-2020 avec l'Office de Tourisme.

N°2017206DEL

OBJET : Marché de construction des sanitaires et du poste de secours à Sillé Plage

Considérant la consultation lancée dans le cadre d'une procédure adaptée pour la construction du des sanitaires et du poste de secours à Sillé Plage,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu l'attribution des lots suivants :

N° lot	Nature du lot	ENTREPRISES	MONTANT € HT
1	Gros-oeuvre	SARL BERTON - LA MILESSÉ	43 192,30 €
2	Murs ossature bois - Charpente - Bardage	SAS CHABRUN - MONTSURS	24 111,63 €
3	Couverture - Etanchéité	SAS CHABRUN - MONTSURS	22 098,23 €
4	Menuiseries extérieures aluminium	SAS CHABRUN - MONTSURS	19 960,13 €
5	Isolation - Cloisons sèches	SARL SMATP - ST GEORGES DU BOIS	9 982,60 €
6	Menuiseries intérieures - Agencement	MENUISERIE DE LA CHARNIE - PARENNES	3 276,62 €
7	Carrelage	CMD - ROUILLON	5 870,00 €
8	Electricité - Chauffage Electrique - VMC	SARL CHEVE - SABLE SUR SARTHE	9 870,95 €
9	Plomberie - Sanitaires	SARL CHEVE - SABLE SUR SARTHE	5 308,00 €
10	Peintures	/	Infructueux - pas de réponse

Considérant que la consultation est relancée pour le lot n°10,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le président à signer le marché de travaux de construction du bâtiment de la plage et toutes les pièces afférentes.

N°2017207DEL

OBJET : ECOLE DE MUSIQUE : Conventions avec le Collège Paul Scarron et le Collège St Cœur de Marie

Vu le projet de convention de partenariat « Orchestre au Collège » entre l'Ecole de Musique intercommunale et le Collège Paul Scarron de SILLE le GUILLAUME, définissant les conditions d'intervention de l'Ecole de Musique pour la pratique musicale collective dans le cadre des classes orchestres avec le Collège Paul Scarron,

Vu le projet de convention de partenariat « Ateliers découverte musicale » entre l'Ecole de Musique et le Collège Saint Cœur de Marie de SILLE le GUILLAUME, définissant l'organisation des ateliers découverte de la musique par l'Ecole de Musique au Collège St Cœur de Marie,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer les conventions pour l'année scolaire 2017-2018.

N°2017208DEL

OBJET : EFFACEMENT DE DETTES

Considérant l'Ordonnance du Tribunal d'Instance du Mans réf. RG 35-17-000057 du 28 avril 2017, et la situation 3251354600 du 12/09/2017 de la Trésorerie de CONLIE = 36€ (REOM 2016)

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prendre acte de l'effacement des dettes présenté pour un montant total de 36€.

Les crédits sont inscrits à l'article 6542 du budget annexe Gestion des Déchets 2017.

Dél. N° 2017203DEL - Dél. N° 2017204DEL - Dél. N° 2017205DEL - Dél. N° 2017206DEL - Dél. N° 2017207DEL - Dél. N° 2017208DEL

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël METENIER, Président, lève la séance à 21 heures 30.

Vu pour être affiché le 06 octobre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,
Joël METENIER

